

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Conseil spécialisé « horticole » de FranceAgriMer du 27 septembre 2017 : modernisation des serres, appels à projets expérimentation et aide à la décision, étude sur l'approvisionnement des collectivités locales.

Le conseil spécialisé de FranceAgriMer pour les produits de l'horticulture florale et ornementale, pépinières s'est réuni le 27 septembre 2017, sous la présidence de Madame Dominique Boutillon.

À l'occasion de cette séance, les membres du conseil ont évoqué les sujets d'actualité.

La direction générale de la performance économique et environnementale des entreprises (DPGPE) du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation a fait le point sur les États généraux de l'alimentation. Ce vaste travail de concertation, qui vise à faire émerger des propositions opérationnelles pour mieux répondre aux attentes sociétales, à créer une plus grande valeur ajoutée et à la répartir, concerne l'ensemble des filières agricoles et agroalimentaires. Pour en savoir plus et accéder à la consultation publique sur les États généraux de l'alimentation ; <https://www.egalimentation.gouv.fr/>

Le conseil a souligné le travail important réalisé par l'ensemble des acteurs de la filière, pour organiser « La semaine française des plantes mellifères », qui s'est déroulée du 20 au 27 juin derniers. Portée par l'interprofession horticole Val'hor, cette initiative a été suivie par plus de 800 entreprises du secteur. Une opération qui a permis de mettre en avant les bienfaits des arbres, des plantes et des fleurs sur la thématique de la pollinisation.

Modernisation des serres : le bilan du 5^e volet de l'appel à projets

Le bilan du cinquième et dernier volet de l'appel à projets « modernisation des serres et des équipements dans les secteurs maraîchers et horticoles » dans le cadre des Projets agricoles et agroalimentaires d'avenir (P3A) a été présenté en conseil. Sur l'ensemble de la France, 83 dossiers ont été déposés, dont 35 retenus pour un montant d'aide globale octroyée de 8 474 125 €.

Pour le secteur horticole, 20 dossiers ont été déposés, dont 11 retenus pour un montant d'aide globale octroyée de 1 681 917 €. Les projets concernent les végétaux de pépinières, les jeunes plants, les plantes en pot et à massif, les plantes aromatiques et maraîchères destinées aux amateurs, les fleurs et feuillages coupés.

Expérimentation et méthodes d'aide à la décision

Le conseil a été informé des évolutions apportées à l'appel à projets relatif à la mise en œuvre de programmes d'expérimentation et d'élaboration de méthodes et d'outils d'aide à la décision.

Elles concernent notamment :

- la possibilité de déposer des programmes pluriannuels (durée de 36 mois maximum) ;
- une amélioration du rendu des expertises scientifiques ;
- un dépôt des programmes possible jusqu'au 15 octobre 2017 (au lieu du 31 août en 2016) ;
- un concours financier maximum apporté par FranceAgriMer de 300 000 € par projet.

Ces évolutions ont été considérées comme des avancées positives, permettant de donner une plus grande visibilité aux porteurs de projets pour la conduite des actions dans la durée.

Étude sur l'approvisionnement des collectivités locales

Les membres du conseil ont pris connaissance des premiers résultats d'une étude réalisée par le cabinet Abso Conseil et financée par FranceAgriMer, sur l'approvisionnement des collectivités locales. L'analyse va se poursuivre afin de disposer d'une vision approfondie de ce secteur.

Pour en savoir plus, les dernières données économiques sur la filière horticole sont consultables sur le site internet de FranceAgriMer, notamment les achats de végétaux par les Français au premier semestre 2017 et les deux publications de l'Observatoire de données structurelles des entreprises de production (bassin Grand-Est et Auvergne-Rhône Alpes) :

[http://www.franceagrimer.fr/Stockage-Actualites/Conseils-specialises/Horticulture/2017/Conseil-Specialise-Horticole-du-27-septembre-2017/\(filiere\)/2](http://www.franceagrimer.fr/Stockage-Actualites/Conseils-specialises/Horticulture/2017/Conseil-Specialise-Horticole-du-27-septembre-2017/(filiere)/2)

Service de presse de FranceAgriMer : presse@franceagrimer.fr

Laurence Gibert-Mesnil
Virginie Nicolet

Tél. : 01 73 30 34 05
Tél. : 01 73 30 22 54

laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr
virginie.nicolet@franceagrimer.fr